

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-191 du 20 Juillet 1992

portant approbation du Bilan et des
Comptes annexes, Exercice 1990 du Centre
National de Sécurité Routière (C N S R)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°92-18 du 3 Février 1992 portant attribution, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N°87-443 du 29 Décembre 1987 portant approbation des Statuts du Centre National de Sécurité Routière ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1er Juillet 1992 ;

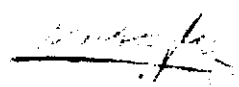
D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes Exercice clos au 31 Décembre 1990, du Centre National de Sécurité Routière tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

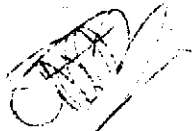
Fait à COTONOU, le 20 Juillet 1992

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

.../...

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



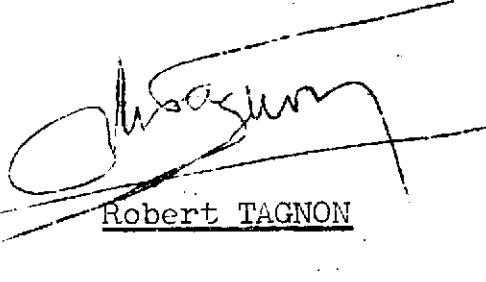
Désiré VIEYRA

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Florentin MITO-BABA



Robert TAGNON

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 2 MTPT 4 MPRE 4 Autres Ministères
18 CNSR 10 DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 IGAA 2 DCCT 1
GCONB 1 UNB-FASJEP-ENA 3 DAN 1 JORB.-